

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres

en exercice : 48

présents : 33

pouvoirs : 10

votants : 43

L'an deux mille dix-huit, le quatorze novembre à 19 heures 30,
Le Conseil de la Communauté de Communes Sèvre & Loire,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau
sous la présidence de M. Pierre-André PERROUIN, Président
Date de la convocation : 08 novembre 2018

Présents :

MM PERROUIN, RINEAU, SABOURIN, LUCAS, COIGNET, BALEYDIER, JOUNIER, BOUHIER, TEURNIER, HUET, RIPOCHE, BERTIN, MABIT, LAUMONIER, ROUSSEAU, BARAUD, AGASSE, MARCHAIS J., POUPELIN, AUBRON, BUZONIE,
MMES BRAUD, BABIN, TESSERAU, HOUSSIN, CHOBLET, MEILLERAIS-PAGEAUD, DAVIOT, PETITEAU, MOSTEAU, ARBERT, CHARRIER, LACOSTE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme MENARD (pouvoir à Mr SABOURIN), Mr CORBET (pouvoir à Mme DAVIOT), Mr ROCHET (pouvoir à Mr ROUSSEAU), Mme VIVANT (pouvoir à Mme MEILLERAIS-PAGEAUD), Mr SERISIER (pouvoir à Mme PETITEAU), Mme GILBERT (pouvoir à Mme MOSTEAU), Mr LEGOUT (pouvoir à Mme CHARRIER), Mme LE POTTIER (pouvoir à Mr BUZONIE), Mr J.P. MARCHAIS (pouvoir à Mr AGASSE), Mr GICQUEL (pouvoir à Mr TEURNIER).

Absents excusés : MM BARON, RIVERY, MMES LERAY, SECHER, PEROCHEAU ;

Est nommé secrétaire de séance : Marie-Christine TESSERAU

Requalification de la Zone des Dorices : erreur matérielle sur la délibération n° D-20180926-22 du 26 septembre 2018

Vu la délibération n° D-20180926-22 du 26 septembre 2018, par laquelle le conseil communautaire a attribué le marché de travaux pour la réalisation de la requalification de la zone des Dorices à Vallet.

Considérant l'erreur matérielle dans le tableau explicatif ;
Les montants figurant au tableau ne correspondent pas à l'offre des entreprises mais à l'estimation prévisionnelle réalisée par la maîtrise d'œuvre. Ainsi, l'addition des offres des entreprises retenues est de 563 246,40 € HT et non 595 005 € HT comme indiqué dans la délibération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **RECTIFIE** les montants des offres des entreprises retenues comme suit :

Lot	Désignation	Entreprises	CP	Commune	Offre HT
1	Terrassement, assainissement EP, voirie, signalisation	BLANLOEIL	44194	Clisson	525 500 €
2	Espaces verts et mobilier urbain	ENP	44430	Le Loroux- Bottereau	37 746,40 €
TOTAL					563 246,40 €

Fait à Vallet, le 14 novembre 2018

Le Président

Pierre-André PERROUIN

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission en
préfecture le 20 NOV. 2018
de son affichage le

20 NOV. 2018



Accusé Réception
Préfecture, via FAST, le :

20 NOV. 2018